

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 14

SEANCE DU 3 MARS 2026

Présents : José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Didier MAHOUX, troisième adjoint, M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint, M. Thierry CAUSSE, M. Nicolas CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Mathieu LAFON, M. Thierry ZANARDO, M. Julien AMALRIC, Mme Laura GANSEMAN, Mme Sabine GORSSE, Mme Catherine AURIOL, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Hélène VA, conseillère municipale à M. Christophe MAURIES, premier adjoint

Absents : Mme Sabine GORSSE, conseillère municipale

Date de la convocation : 25/02/2026
Date d'affichage : 25/02/2026

Mme Marie-Florence FARAL est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Délibération portant acceptation du devis du SIAEP concernant la fourniture et la pose d'un poteau incendie DN100 au carrefour de la VC9 et de la Route de Persipo en raison des travaux de réhabilitation du réseau d'eau courant 2026 à l'angle de la VC9 et de la Route de Persipo

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, en raison des travaux de réhabilitation du réseau d'eau entrepris par le SIAEP, il faut déplacer une borne à incendie à l'angle de la VC9 et de la Route de Persipo.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis du SIAEP,
- **DECIDE D'INSCRIRE** cette dépense au budget 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
José NUNES



La secrétaire de séance,